

AMAP Les Jardins de Banset

Contrat d'engagement pour un panier de fruits et légumes cuisinés, saison 2019

Les contractants :

Le présent contrat est passé entre Esla Pittard-Mathieu, agricultrice.

Demeurant : **5 route de Conches – 74140 Massongy**

TELEPHONE: **06 88 71 22 45**

E-MAIL : lesjardinsdebanset@hotmail.fr

Désigné ci-dessus le producteur d'une part.

Et l'adhérent de l'AMAP Les jardins de Banset

NOM : PRENOM :

Demeurant

TELEPHONE :

E-MAIL :

Numéro d'adhésion à l'association Manger Mieux Ici :

Désigné ci-dessus d'adhérent d'autre part.

Les engagements réciproques

L'adhérent et le producteur s'engagent à adhérer à l'association Manger Mieux Ici et à respecter son règlement intérieur.

Contenu du contrat

Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement de paniers de fruits et légumes cuisinés, produit par le producteur dans le respect de la charte d'engagements mutuels signée au préalable par l'adhérent et le producteur.

Termes/Calendrier

Le présent contrat est élaboré sur **2 distributions** en 2019:

Mercredi 17 avril et mercredi 27 Novembre

Distribution : le mercredi de 18h à 19h30 à la mairie de Mieussy.

Contenu du panier

Les Produits :

Tous nos produits sont fermiers (nous produisons la matière première) et certifiés bio par Ecocert.

Caractéristiques du contrat :

Choisissez ce que vous voulez à chacune des distributions.

Produit proposé	Quantité/ Contenance	Tarif TTC	Nombre commandés en Avril	Nombre commandés en Novembre	Total par produit
Sirop de fraise	25 cl	5			
Sirop de cassis et casseille	25 cl	5			
Coulis de fraise	240 ml	4			
Coulis de tomates	240 ml	4			
Soupe de courgettes	750 ml	5			
Soupe de courges	750 ml	5			
Liqueur de fleurs 20 % Alc	20 cl	8			
Liqueur rouge (framboise et groseille) 14.5 % Alc	20 cl	8			
Pesto d'ail des ours, cru (frigo)	95 g	4			
Pesto de Capucine	95 g	4			
Pesto Oseille-Oignon	95 g	4			
Confit d'oignon à la framboise	95 g	4			
Chutney courgettes et oignons	100 g	4			
Confiture hexagonale mûre	125 g	2.5			
Confiture hexagonale physalis	125 g	2.5			
Gelée hexagonale groseille- orange	125 g	2.5			
Gelée hexagonale groseille- menthe	125 g	2.5			
Confiture grand pot framboise	350 g	5			
Confiture grand pot fraise	350g	5			
Confiture grand pot mûre	350 g	5			
Vinaigre de cidre nature	500 ml	5			
Vinaigre de cidre framboise	500 ml	8			
				TOTAL CONTRAT	

Modalités de paiement :

- **En une seule fois** par chèque ou espèces au mois d'avril.
- **En deux chèques** : le premier sera débité au mois d'avril 2019 et le deuxième au mois de novembre 2019

En rappelant que le principe de l'AMAP repose sur l'avance à l'agricultrice de sa trésorerie, dans la mesure du possible, nous conseillons l'option du règlement en trois mensualités, en sachant que quelque soit l'option choisie, tous les chèques devront être établis en une seule fois au moment de l'engagement et remis à l'agricultrice.

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de "Jardins de Banset" et datés à la signature du contrat

Ce contrat pourra être reconduit de manière tacite d'une saison à l'autre dans le cas où l'adhérent ne modifie pas les termes de son contrat. Il scellera alors son engagement en réglant la totalité des paniers de la nouvelle saison au producteur.

SIGNATURES

Fait à Mieussy, le

Fait à Mieussy, le

Le producteur:

L'adhérent :

AMAP Les Jardins de Banset	Saison 2019	RECU
----------------------------	-------------	------

Reçu de M ou Mme

Pour confirmation de son engagement d'achat de panier(s) de€

Lieu de distribution : **Mieussy le 17 avril et 27 Novembre**

pour un montant de : € réglé par : en fois.

Fait à Mieussy, le

Vos contacts pour la saison :
Le Producteur :

Esla Pittard-Mathieu- 06 88 71 22 45
lesjardinsdebanset@hotmail.fr
Cécile Bellegarde- 06 87 68 32 94
amapmieussy@gmail.com

Référente :
L'association Manger Mieux Ici :